

commentaire art. 322 du code civil

Par **abellia1**, le **20/04/2004** à **10:22**

Bonjour,

j'ai une disserte à faire sur l'article 322 du code civil, seulement je ne sais pas comment m'y prendre, où commencer ? est ce qu'il y a un plan précis et différent lorsque l'on doit faire un commentaire d'article ?

est ce que vous pouvez m'aider ?

merci

 Page not found or type unknown

Par **jeeecy**, le **20/04/2004** à **19:52**

voilà tout d'abord un petit rappel : <http://www.juristudiant.com/forum/viewtopic.php?t=242>

sinon pour la méthode du commentaire il y a la fonction recherche sur le forum qui t'aurait permis de trouver ce ci par exemple : [http://www.juristudiant.com/forum/viewt ... aire+arret](http://www.juristudiant.com/forum/viewt...aire+arret)

voilà

@+

Jeeecy

Par **abellia1**, le **21/04/2004** à **07:49**

slt,

tout d'abord désolée je n'avais pas encore lu le message, ensuite merci pour le post sur le commentaire, il va bien m'aider à construire mon plan.

merci bien

Par **jeeecy**, le **21/04/2004** à **19:56**

bonsoir :wink:

ce n'est pas grave Image not found or type unknown

sinon pourrais tu nous soumettre ton plan une fois que tu l'auras fait?

non seulement nos remarques qui pourront en découler pourront t'aider mais en plus cela servirait aux futures personnes qui auront ce sujet ou un tres proche

merci
Jeeecy